Document converti depuis Word

Document converti depuis Word JUGEMENT TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE Affaire: Dupont c/ Martin Date: 15 janvier 2024 DEMANDEUR: Monsieur Jean DUPONT Né le 12 mars 1975 Demeurant 15 rue de la Paix, 75001 Paris DÉFENDEUR: Madame Marie MARTIN Née le 8 juin 1980 Demeurant 42 avenue des Champs, 69001 Lyon PAR CES MOTIFS, le Tribunal condamne Marie MARTIN à verser à Jean DUPONT la somme de six mille cinq cents euros (6 500 €) au titre des dommages-intérêts et frais de procédure. Type Montant Bénéficiaire Dommages-intérêts 5 000 € Jean DUPONT Frais de procédure 1 500 € Jean DUPONT Total 6 500 € Jean DUPONT